

Madoff a jusqu'à mercredi pour verser une caution de 10 millions de dollars

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-12-2008 22:43:35

Le financier américain Bernard Madoff, accusé d'avoir monté une gigantesque fraude de 50 milliards de dollars, a désormais jusqu'à mercredi pour apporter les garanties nécessaires au maintien de sa liberté sous caution

Arrêté jeudi, le gérant de fonds new-yorkais âgé de 70 ans avait initialement jusqu'à ce mardi pour apporter en personne au bureau du procureur chargé de l'affaire les garanties nécessaires aux conditions de sa liberté sous caution. Il a désormais jusqu'à mercredi à 14H00 locales (19H00 GMT).

M. Madoff avait été libéré la semaine dernière après s'être engagé à verser une caution de 10 millions de dollars, qui devait être garantie par quatre personnes. Son épouse s'était portée garante au moment de son arrestation. Mais il lui reste encore trois garants à trouver.

"L'accusé a demandé un peu plus de temps pour satisfaire aux conditions de la liberté sous caution", a indiqué le procureur fédéral dans un courrier adressé à la Cour. Un document de la justice indique que le juge Gabriel Gorenstein a donné son accord mardi à une prolongation du délai initialement imparti.

La caution de Bernard Madoff est garantie par son appartement situé à Manhattan et évalué par le parquet à quelque sept millions de dollars. Il a aussi été contraint de remettre aux autorités son passeport et ses déplacements ont été limités au sud et à l'est des Etats de New York et du Connecticut.

Après les aveux la semaine dernière du courtier, pas un jour ne se passe sans que de nouveaux établissements financiers ou organisations caritatives ne dévoilent les pertes potentielles auxquelles ils sont exposés.

Le schéma qu'il avait mis en place, consistait à payer les intérêts de ses clients existants grâce au capital apporté par de nouveaux. Sa fraude présumée a été découverte lorsque des clients ont voulu récupérer leur argent en raison de la crise financière.

afp.com